

Conclusion

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **77 (1999)**

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IX. Conclusion

Nous concluons la première partie de cette étude par quelques interrogations et réflexions générales relatives à l'identité et au statut socio-économique de la population étudiée. Après quelques considérations sur la chronologie du site, nous tenterons de souligner les apports majeurs de ce travail à la problématique générale des pratiques funéraires gallo-romaines.

Rappelons en préambule que ce n'est qu'avec la plus grande prudence que l'on se risquera à caractériser une population sur les seuls indices livrés par ses sépultures. La documentation ethnographique, comme l'observation de nos pratiques contemporaines, permet de penser que, dans le rituel funéraire, la volonté de marquer son rang s'exprimait moins par le contenu enfoui de la tombe que par le monument qui la coiffait; or celui-ci n'a presque jamais laissé de traces. D'autres signes extérieurs de standing, tels que le faste du cérémonial, échappent évidemment aussi à l'approche archéologique¹.

Ainsi, le critère presque exclusif de notre jugement se limite au contenu conservé de la sépulture. Encore faut-il rappeler que ces vestiges ne livrent qu'une image partielle de l'inventaire initial des offrandes. Nombre de dépôts échappent totalement à l'archéologue, en particulier les matériaux organiques (bois, vanneries, cuirs, tissus)²; dans le cas des incinérations, une grande partie des offrandes est rendue méconnaissable par la crémation ou ne par-

vient même pas dans la tombe. Il apparaît en effet que l'on se soit contenté dans bien des cas de déposer dans les fosses quelques poignées de cendres et de matériel brûlé récupérés sur le bûcher. Enfin, d'autres paramètres, tels que l'évolution des rites funéraires, doivent être pris en compte dans cette évaluation: en particulier, l'analyse des inventaires met clairement en évidence une diminution progressive du nombre des offrandes durant la période d'utilisation du cimetière. De toute évidence, ce phénomène, régulièrement observé dans les nécropoles gallo-romaines, n'autorise pas à conclure à un appauvrissement général de la population.

Ces quelques considérations préliminaires invitent à la plus grande réserve dans toute tentative de qualifier, à titre individuel, le statut socio-économique d'un défunt et de ses proches d'après les seuls indices livrés par les objets découverts dans la tombe. Evaluer de façon plus globale la richesse d'une nécropole, en se fondant sur l'ensemble du mobilier mis au jour, en comparaison avec d'autres sites funéraires contemporains, est assurément moins aléatoire. A cet égard, l'abondance de la verrerie et du mobilier métallique, la présence de bijoux en or et en argent, le nombre élevé de coffrets, le dépôt régulier d'amphores vinaïres sont, parmi d'autres, des indicateurs tout à fait clairs d'un standing supérieur. Quelques trouvailles significatives (pyxides en os, strigile, stylets, bagues à intaille, etc.) suggèrent en outre un degré de romanisation relativement avancé, tout au moins dans le registre de la culture matérielle. Il est par contre beaucoup plus difficile de se prononcer sur la nature des activités exercées par les défunts, dans la mesure où la présence d'outils et d'instruments spécifiques demeure tout à fait exceptionnelle, comme dans la plupart des ensembles funéraires gallo-romains. Les objets à caractère militaire sont également très peu fréquents. Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que l'examen anthropologique révèle l'image d'une population faiblement exposée aux traumatismes et peu soumise à l'effort physique.

1. A cet égard, l'un des rares documents écrits disponibles pour la Gaule, à savoir le fameux *Testament du Lingon*, constitue un témoignage de premier ordre: sans entrer dans le détail, on observe que les préoccupations majeures du personnage se rapportent à la qualité du monument funéraire qu'il souhaite se voir ériger, à l'entretien et au respect de la construction et de ses abords, ainsi qu'au bon déroulement des cérémonies commémoratives: LE BOHEC éd. 1991, pp. 19-20.

2. Là encore, l'éclairage jeté par le *Testament du Lingon* est suggestif: on peut se demander, en imaginant que l'on découvre la tombe du personnage, ce qu'il subsisterait de son équipement de chasse, en particulier des filets, lacets, tentes, épouvantails, litières, chaise à porteurs et autre canot de jonc, sans parler des étoffes damassées et brodées!: *ibid.*, p. 20.

Du point de vue démographique, on peut relever la rareté des sépultures infantiles, habituelle dans les ensembles funéraires contemporains, et, plus surprenant, le net déséquilibre des sexes en faveur des hommes. Certes difficile à expliquer faute de textes³, cette disproportion, commune à plusieurs nécropoles de la région, n'est probablement pas à mettre en relation avec les activités professionnelles de cette population, comme on a pu le proposer pour la petite nécropole contemporaine du Port d'Avenches⁴.

Les relations chronologique et fonctionnelle de la nécropole avec les autres aménagements de l'ensemble architectural d'*En Chaplix* ont déjà fait l'objet de plusieurs réflexions⁵. La vocation funéraire du site est effective dès ses origines, puisque sa naissance, quelques années avant notre ère, coïncide avec l'aménagement d'une sépulture à incinération privilégiée, à l'emplacement futur d'un des *fana* du sanctuaire. Quelques décennies plus tard suivent les deux monuments funéraires (mausolées ou cénotaphes ?) et leurs enclos, dont le caractère exceptionnel n'a lui aussi guère besoin d'être souligné. Il faut ensuite attendre à nouveau quelques décennies pour assister à l'implantation de la nécropole. Encore faut-il souligner que ce démarrage est plutôt lent: en effet, aucune des structures funéraires les plus anciennes rattachées au cimetière (horizon I) n'est assurément antérieure aux années 70. Les sépultures flaviennes, relativement dispersées aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des enclos des monuments tibériens, sont d'ailleurs peu nombreuses (moins d'une dizaine). Ce n'est qu'à l'aube du II^e s. que la nécropole connaît un essor spectaculaire, en particulier à l'intérieur du réseau de fossés accolé à l'enclos du monument nord.

Les étapes du développement de l'ensemble cultuel et funéraire d'*En Chaplix*, corrélées aux résultats des fouilles effectuées dans le secteur du canal romain et de la *villa du Russalet*, laissent apparaître un hiatus chronologique entre deux phases principales de l'histoire du site⁶:

- une phase précoce, pré-flavienne, jalonnée par l'aménagement du sanctuaire, des mausolées et de la route et, peut-être, par l'installation, plus près de la ville, d'une meunerie hydraulique du milieu du I^{er} s.;
- une phase récente, antonine surtout, dont les éléments majeurs, outre la nécropole, sont le canal et l'atelier de tuiliers.

"Sans qu'il soit forcément nécessaire d'invoquer une modification de l'affectation des terrains ou un changement de propriété, plusieurs indices suggèrent que le court laps de temps écoulé entre ces deux périodes ait correspondu à une sorte de rupture de l'occupation du site, apparemment liée au programme d'aménagement et d'urbanisme flavien. La construc-

tion de l'enceinte de la ville sous Vespasien semble en effet avoir entraîné la condamnation provisoire de la route du Nord-Est [c'est-à-dire celle qui traverse le site d'*En Chaplix*] au profit de celle de l'Est [par la *Porte de l'Est*, au-dessus de la *villa du Russalet*], ouverte au même moment."⁷ En l'état des connaissances, il n'est pas aisé d'appréhender la relation entre la nécropole et les aménagements qui l'ont précédée. La rareté des sépultures datées entre l'époque tibérienne et la fin du I^{er} s. peut en effet trouver plusieurs explications, à propos desquelles il est malaisé de se prononcer. En ce qui concerne l'époque flavienne, le scénario développé ci-dessus pourrait être invoqué. On pourrait ainsi imaginer que le rapide essor de la nécropole coïncide avec la réouverture de la route, peut-être à l'époque trajanienne. On ne peut toutefois exclure l'existence de sépultures flaviennes le long de cette route ou ailleurs, en dehors des surfaces explorées. On pourrait également imaginer que les enclos des monuments funéraires et leurs abords immédiats aient été considérés, au moins durant quelques décennies, comme une zone "réservée", privée, juridiquement protégée d'autres constructions ou aménagements funéraires⁸.

Pour la première moitié de la période considérée, soit *grosso modo* les années 30-70, ces deux dernières explications pourraient également être avancées. Cette question de l'absence des sépultures préflaviennes ne touche toutefois pas seulement le site d'*En Chaplix*: sur l'ensemble du territoire avenchois, sur les quelques centaines de structures funéraires d'époque romaine recensées à ce jour, seules quatre ou cinq sont assurément antérieures au règne de Vespasien. Notons en outre que ces vestiges sont tout à fait exceptionnels par leur nature ou leur emplacement: il s'agit du *bustum* augustéen susmentionné, découvert sous le *fana* d'*En Chaplix*, des deux monuments funéraires voisins et de leurs dépôts associés et d'une incinération augustéenne isolée découverte récemment *intra muros*, dans l'*insula* 20⁹. La maigreur de ce *corpus* est d'autant plus frappante que la ville d'Avenches connaît un essor spectaculaire durant cette période, antérieure à son élévation au rang de colonie. Certes, de grandes surfaces y demeurent encore inexplorées, mais il apparaît que ce constat, loin d'être particulier au site d'Avenches, vaut également pour l'ensemble du Plateau suisse occidental au moins, et cela pour toute la période s'étendant de La Tène finale à la fin de l'époque julio-claudienne. Il est évident que la pratique de la sépulture enfouie y est demeurée longtemps exceptionnelle, au profit d'autres rituels et usages (exposition des corps ? dispersion des cendres ?

3. Voir ci-dessus, p. 51.

4. CASTELLA 1987, p. 41.

5. Voir ci-dessus, pp. 9-12 (en partic., réf. bibliogr. note 8, p. 11).

6. *Ibid.* (en partic. fig. 4, p. 12).

7. CASTELLA *et al.* 1994, p. 150.

8. Sur ce point également, le *Testament du Lingon* est tout-à-fait explicite: LE BOHEC éd. 1991, p. 20.

9. P. BLANC et M.-F. MEYLAN KRAUSE, Nouvelles données sur les origines d'Aventicum: les fouilles de l'*insula* 20 en 1996, *BPA* 39, 1997, pp. 29-100 (en partic. pp. 42-43).

dépôt de restes humains dans l'habitat ?) que l'absence de témoignages écrits contribue largement à occulter¹⁰.

Dans le prolongement de ces dernières considérations, rappelons pour conclure les contributions majeures de cette étude à l'état des connaissances dans le domaine des rites funéraires. Nous avons déjà évoqué les difficultés de comparer entre eux les sites funéraires par manque de travaux de synthèse¹¹. Même à l'échelle régionale, où les nécropoles contemporaines étudiées sont relativement nombreuses (*Avenches-Port*, *Faug-Le Marais*, *Payerne-Route de Bussy*), peu de règles générales s'imposent et beaucoup de différences observées sont délicates à interpréter. Nombre de paramètres, difficiles à pondérer, ont en effet pu avoir une incidence sur le choix des pratiques funèbres (évolution diachronique, poids des traditions locales ou familiales, statut socio-économique de la population, origine culturelle des individus, etc.). A titre d'exemple, la perception de l'héritage celtique et de l'acculturation dans ces rituels se heurte, on l'a dit, à l'absence quasi totale de témoins pour la période du I^{er} s. avant notre ère au milieu du siècle suivant. Dans le domaine des croyances et des mentalités plus que dans tout autre champ d'étude, l'absence de sources écrites se fait cruellement sentir...

Dans le registre des tombes à incinération, la fréquence des tombes à urne (céramique et verre), plutôt inhabituelle dans la région, mérite d'être soulignée. La rareté des cas où l'urne est un coffret de bois pourrait s'expliquer par la chronologie du site, dans la mesure où cette pratique semble, à l'échelle régionale, plutôt caractéristique de la seconde moitié du I^{er} s. La présence de quelques cas de coffrages de bois destinés à la protection de l'urne constitue l'une des rares originalités du site¹².

C'est assurément le *corpus* des inhumations qui est ici le plus riche d'enseignements. Si l'incinération demeure clairement majoritaire jusqu'au début du III^e s., l'inhumation d'individus adultes est régulièrement pratiquée *En Chaplix* dès le milieu du siècle précédent. Dans nombre de nécro-

poles du Haut-Empire, les sépultures de ce type se signalent en général par la modestie de leur aménagement et la pauvreté de leur mobilier. Ces constats conduisent souvent à les attribuer à des individus de rang social inférieur, ainsi traités en raison du coût élevé présumé d'une crémation. Si l'on ignore ici aussi les raisons du choix de cette pratique, force est de constater que la majorité des sépultures à inhumation d'*En Chaplix* livre une image différente et s'illustre par la présence de cercueils soigneusement assemblés et le dépôt de pièces de mobilier, parfois d'un certain prix. Une particularité du site est la relative fréquence des inhumations en position ventrale. Là encore, si les raisons de ce choix nous échappent, il apparaît qu'il s'agit de sépultures assez précoces, aménagées pour des individus majoritairement masculins, dont la moyenne d'âge au décès (environ 25 ans) est sensiblement inférieure à celle de l'ensemble de la population adulte inhumée.

Si le nombre des sépultures d'enfants est peu élevé, comme dans la plupart des ensembles funéraires gallo-romains, une autre originalité de la nécropole réside dans la richesse de plusieurs de ces tombes infantiles: urnes en verre, cercueils cloués et offrandes luxueuses (bijoux, verrerie) y sont signalés à plusieurs reprises.

De façon plus générale, les offrandes déposées dans les tombes d'*En Chaplix* se caractérisent plutôt par leur abondance et leur qualité que par leur originalité. On relève en particulier que la fréquence des dépôts d'objets liés à des rites et croyances funéraires (statuettes, lampes, monnaies, talismans) est conforme à ce que l'on observe dans les autres nécropoles de la région, c'est-à-dire assez peu élevée. Par ailleurs, peu de différences ont été notées dans la nature et la qualité des offrandes entre les individus des deux sexes.

Enfin, rappelons l'existence de nombreuses fosses et dépôts, caractérisés par l'absence ou la rareté des restes humains, dont les fonctions ont pu être très variées, mais dont l'identification demeure souvent sujette à caution (dépôts d'offrandes, fosses de rejet, tombes "symboliques", etc.).

10. Voir à ce propos KAENEL 1990, pp. 159-172 (*corpus* des tombes LTD en Suisse occidentale).

11. Voir ci-dessus, pp. 31-33.

12. Voir ci-dessus, p. 55 et fig. 46, p. 56.

